

SNANC 2025-2030

Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat

SNANC 2025-2030 — Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat, publiée le 11.02.2026
La **Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat (SNANC) 2025-2030**, publiée le **11 février 2026**, est le cadre d'action que le gouvernement français a défini pour transformer en profondeur le système alimentaire afin de répondre simultanément aux enjeux de **santé publique**, de **durabilité environnementale**, de **souveraineté alimentaire** et de **justice sociale**. Elle est structurée en **4 axes** et **20 objectifs**, avec une ambition claire : **permettre à tous les Français d'accéder à une alimentation plus saine, plus durable, plus locale**, tout en réduisant l'impact climatique du système alimentaire.

Objectif général

Assurer une alimentation qui améliore la santé, réduit les émissions de gaz à effet de serre, protège la biodiversité, renforce la résilience agricole et lutte contre la précarité alimentaire.

Les 4 axes structurants de la SNANC 2025-2030

Axe 1) Améliorer la santé nutritionnelle des Français

- Réduction des maladies chroniques liées à l'alimentation (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires).
- Promotion d'une alimentation équilibrée, moins transformée, plus riche en fibres, fruits, légumes et légumineuses.
- Renforcement de l'éducation alimentaire.

Axe 2) Accélérer la transition écologique du système alimentaire

- Réduction des émissions de GES du secteur agricole et alimentaire.
- Développement de pratiques agricoles durables (agroécologie, réduction des intrants).
- Préservation de la biodiversité et des sols.

Axe 3) Renforcer la souveraineté agricole et alimentaire

- Soutien aux filières locales et aux productions françaises.
- Sécurisation des approvisionnements face aux crises climatiques et géopolitiques.
- Valorisation des métiers agricoles et amélioration de la résilience des exploitations. **l'accès** de tous à une alimentation saine et durable

Axe 4) Garantir l'accès de tous à une alimentation saine et durable

- Lutte contre la précarité alimentaire.
- Amélioration de l'offre dans la restauration collective (référentiels, grammages, fréquences).
- Déploiement d'actions territoriales pour réduire les inégalités d'accès.

Contexte et justification

Les documents officiels soulignent plusieurs défis majeurs :

- hausse des maladies chroniques liées à l'alimentation,
- précarité alimentaire persistante,
- réchauffement climatique,
- perte de biodiversité,
- coûts économiques et sociaux élevés du système alimentaire actuel.

La SNANC est issue d'une **large concertation** avec les acteurs agricoles, sanitaires, environnementaux, associatifs et territoriaux.

Ce que change la SNANC dans les politiques publiques

- Articulation renforcée avec les autres stratégies nationales (France Nation Verte, PNNS, Stratégie bas-carbone...).
- Intégration du concept **One Health** : santé humaine, animale et environnementale.
- Déploiement d'outils pour la restauration collective (dont le GEMRCN 2025).
- Mise en place d'indicateurs de suivi jusqu'en 2030.

#AURI #SNANC #FranceNationVerte